

CONTRÔLE SUR PIECES DE LA MAISON DE RETRAITE CH LANNION

Octobre-2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
1 - Gouvernance	Prescription_01 (Ecart_01)	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF	12 mois	Projet d'établissement
1 - Gouvernance	Prescription_02 (Ecart_02)	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-5 du CASF) applicables depuis le 1er janvier 2023 issues du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 en matière de composition du conseil de la vie sociale.	12 mois	Décision de composition complète du CVS
1 - Gouvernance	Prescription_03 (Ecart_03)	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-16 du CASF) en matière de fréquence de réunion du conseil de la vie sociale	12 mois	Relevés de conclusion du conseil de la vie sociale.
1 - Gouvernance	Prescription_05 (Ecart_05)	Soumettre le règlement de fonctionnement aux instances représentatives du personnel, au CVS et au conseil de surveillance à afin de le mettre en conformité avec la réglementation (article R311-33 du CASF).	6 mois	Règlement de fonctionnement. Délibérations et avis des instances
1 - Gouvernance	Prescription_06 (Ecart_06)	Compléter le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (articles L311-3 et R311-37 du CASF)	3 mois	Règlement de fonctionnement

3 - Gestion des risques	Prescription_08 (Remarque_09 Remarque_10 Remarque_11)	Améliorer la gestion des risques en : <ul style="list-style-type: none"> -Intégrant pleinement le dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des événements indésirables à la politique de gestion de la qualité et des risques de l'établissement, en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS. - Intégrant pleinement le dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations des résidents et des familles à la politique de gestion de la qualité et des risques de l'établissement, en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS. - Mettant en place un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS. 	12 mois	Procédure de recueil, de traitement et d'analyse des événements indésirables Procédure de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations Calendrier des réunions d'analyse de pratiques professionnelles
1 - Gouvernance	Recommandation_01 (Remarque_01)	Elaborer une fiche de poste ou une lettre de mission pour le directeur de l'établissement en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance – ANESM décembre 2008 ».		
1 - Gouvernance	Recommandation_02 (Remarque_02)	Mettre en place des réunions régulières de l'équipe de direction au sein de l'EHPAD		
1 - Gouvernance	Recommandation_03 (Remarque_03)	Élaborer une fiche de poste pour le médecin coordonnateur afin de formaliser les missions de celui-ci telles que précisées dans l'article D312-158 du CASF		
1 - Gouvernance	Recommandation_04 (Remarque_04)	Elaborer une fiche de poste nominative pour les cadres de santé, le cadre supérieur de santé et l'IDEC afin de fixer clairement les missions de ceux-ci.		
2 -Ressources Humaines	Recommandation_05 (Remarque_05)	Elaborer une procédure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux personnels et des remplaçants afin de faciliter leur intégration au sein de l'établissement et leur adaptation aux résidents, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS.		

2 -Ressources Humaines	Recommandation_06 (Remarque_06)	Mettre en place un compagnonnage pour les nouveaux arrivants.		
2 -Ressources Humaines	Recommandation_07 (Remarque_07)	Élaborer et diffuser auprès des personnels de l'établissement une fiche de procédure de distribution des médicaments hors présence IDE.		
2 -Ressources Humaines	Recommandation_08 (Remarque_08)	Elaborer un plan de continuité d'activité		

220000103 _MAISON DE RETRAITE CH LANNION